

COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

REUNION du 30 JUIN 2015

N°566

Présents : MM. GAMELON, GIVERNET, GEORGES, NAGEOTTE, MAY, POTRON.
Assistent : Mmes COQUELIN et SCARAMAZZA, au titre administratif.

SENIORS

Formation des Groupes

La commission procède à la constitution des groupes, sur la base des PV de la commission statuts règlements changements de clubs des 4 et 11 juin 2015 et de la désignation des accédants en Promotion de Ligue par les Districts :

Côte d'Or : SELONGEY 3 – PLOMBIERES LES DIJON

Nièvre : MARZY – POUQUES LES EAUX

Pays Minier : BOURBON LANCY - PALINGES

Pays Saônois : CRECHES – CHATENOY LE ROYAL 2

Yonne : VARENNES - CERISIERS

Les groupes sont constitués sous réserve :

- ✓ **des dossiers en instance,**
- ✓ **des engagements officiels**
- ✓ **de la validation par le Comité de Direction lors de sa réunion du 23/07/15**
- ✓ **de la validation par l'Assemblée Générale du club de DIJON PARC FC (26/06/15) de la décision de ce club de ne pas engager d'équipe senior A pour la saison 2015-2016 (PV Commission Régionale des Statuts et Règlements du 17/06/15).**

HONNEUR

AUXERRE AJ 3 – AVALLON CO – BEAUNE AS – CHALON FC – LOUHANS CUISEAUX FC – MACONNAIS UF
MONTCEAU FC 2 – NEVERS FOOTBALL – PARAY USC – PARON FC – QUETIGNY AS – SELONGEY SC 2
SNID – ST MARCEL FR

PROMOTION D'HONNEUR

Groupe A

AUXERRE AJ 4 – AUXERRE STADE – CHATENOY LE ROYAL AS – CLAMECY AS – COSNE US – DIJON USC -
FONTAINE LES DIJON FC – GARCHIZY AS - JOIGNY US – LA CHARITE US – LONGVIC ALC –
ST APOLLINAIRE AS.

Groupe B

AUXONNE CS – CHALON FC 2 – CHEVIGNY ST SAUVEUR AS - DIJON ASPTT – IS SUR TILLE - LA CHAPELLE
DE GUINCHAY – LOUHANS CUISEAUX FC 2 – MEURSAULT US – MIREBELLOIS FC - SORNAY AS –
ST BONNET LA GUICHE US – ST SERNIN DU BOIS US.

PROMOTION de LIGUE

Groupe A

CERISIERS US – FOURCHAMBAULT AS – LA CHARITE US 2 – MIGENNES ASCU – MONTACHER SENOBLE –
NEVERS CHALLUY RC – POUQUES LES EAUX – SENS FC 2 – ST BENIN – ST FLORENTIN ES – TOUCY US –
VAUZELLES ASA.

Groupe B

AVALLON CO 2 – CRISSEY - MONETEAU - MONTBARD VENAREY – PLOMBIERES ES – POUILLY EN AUXOIS AS - RULLY JS – SELONGEY SC 3 – SEMUR EPOISSES US – ST MARCEL FR 2 – VAL DE NORGE FC – VARENNES 89.

Groupe C

BOURBON US – DIGOIN FCA – DORNES NEUVILLE O. – GUEUGNON FC 2 – LA MACHINE UF – LE CREUSOT JO – MACONNAIS UF 2 – MACONNAISE JS – MARZY JS – PALINGES JF – PARAY USC 2 – SUD FOOT 71.

Groupe D

CHALON ACF – CHATENOY LE ROYAL AS 2 – CLUNY US – CRECHES JS – FAUVERNEY - GRESILLES FC – GENLIS AS - HURIGNY FC - LE BREUIL ESA – MARSANNAY CL – MONTCHANIN JS – QUETIGNY AS 2

COUPE DE FRANCE

Match n°21464.1 – Coupe de France – MAREY SUR TILLE / PONTAILLER LAMARCHE du 31/05/15

Match donné à jouer par la Commission Régionale Sportive en son PV du 04/06/15

Suite à la fusion des clubs de MIREBEAU/BELLENEUVE et de PONTAILLER/LAMARCHE (PV du 25/06/15 de la CRSROC), la commission dit qu'une seule équipe du nouveau club participera à la Coupe de France et elle procède au retrait de l'équipe de PONTAILLER/LAMARCHE de la Coupe de France.

En conséquence, le club de MAREY sur TILLE est qualifié pour le prochain tour.

FEMININES

CHAMPIONNAT PROMOTION D'HONNEUR FEMININES

La commission, suite à plusieurs demandes, procède à l'ouverture des accès au championnat PH Féminines.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel régionale dans les conditions de forme et délai prévus à l'article 7-2-2 de l'annuaire de la Ligue.

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions prononcées.

**Le Président,
Daniel GAMELON.**